



livraison par chronopost effective alors que j'ai demandé l'arrêt

Par **cbranger5**, le **21/02/2011** à **12:11**

Bonjour,

objet: j'ai mis en vente sur Le bon coin un video projecteur, et une personne m'a contacté par mail me disant etre interessée pour un envoi en ANGLETERRE. J'ai accepté après avoir décidé ensemble du prix: 690 euros. J'ai reçu des mails m'informant d'un virement de 690 euros sur mon compte paypal. J'ai préparé mon colis et l'aifait partir, l'adresse ayant changé entre temps: il fallait que je l'envoie en cote d'ivoire.

Le paquet part, un mardi à 16H30, et le mercredi matin, après m'être rendue compte de l'arnaque, je téléphone immédiatement à chronopost afin de bloquer la livraison du colis. Je tombe sur un interlocuteur en France, il est midi, qui me dit que le colis a quitté le France et est dans l'avion qui arrive à abidjan ce jour. Il me dit qu'il informe ses partenaires sur place afin de stoper le colis. Ils doivent me tenir informée. Le lendemain, aucune nouvelle. Je rappelle chronopost qui me dit que le message a bien été transmis à abidjan, que pour l'instant ils n'ontpas eu de confirmation comme quoi le colis avait bien été stoppé. Ils doivent me rappeler dans tous les cas pour m'informer ...

cela fait plus d'un mois et le colis ne m'est pas revenu, et chronopost ne m'a pas recontacté ... Lorsque j'ai appelé, le colis était encore dans l'avion, chronopost savait donc exactement ou il était. l'information a soit disant bien été transmise à abidjan, mais ils ne se sont pas donnés la peine de stopper le colis.

Je soupçonne 2 choses: soit ils n'en ont rien eu à foutre et cela n'a pas été traité correctement, et le colis a été livré, soit ils ont bien recupéré le colis mais l'ont gardé pour eux, me faisant ainsi croire que le colis a été livré !!!

J'i payé près de 300 euros pour ce service de livraison, qui offre un n° de suivi, et le société n'a pas été capable de me retrouver le colis alors qu'il était dans l'avion ... c'est inadmissible. Ils n'ont pas pris le temps non plus de me contacter pour m'informer, même dans la négative ...

A quoi sert le n° de suivi si finalement il ne sert à rien ?

Ma question est la suivante: qu'est il possible de faire contre Chronopost, sachant que je ne connais pas toutes leurs clauses et conditions, aussi je ne sais pas si un paragraphe les protege en cas de souhait de stoper la livraison mais de livraison quand même. Mes appels ont été enregistrés, si besoin.

MERCI de bien vouloir étudier ma demande et de me donner un coup de pouce.

cdt, CB

Par **Claralea**, le **21/02/2011 à 13:21**

Avez vous ete verifier sur le site de Chronopost si votre colis a bien ete livré ou s'il est toujours en suspens ?

Par **cbranger5**, le **21/02/2011 à 13:25**

merci pour votre message

le site indique colis livré

cdt, CB

Par **Claralea**, le **21/02/2011 à 13:46**

Et bien c'est foutu ! Ils ont livré le colis au destinataire

Faites un courrier AR à Chronopost en leur relatant l'historique de ce qui s'est passé, que quand vous les avez prevenu, le colis etait sur le chemin et qu'il y avait encore possibilite de le recuperer, et que rien n'a ete fait dans ce sens malgré votre diligence

Ces gens vous ont fait croire au depart que c'etait pour l'Angleterre car les gens sont sensibilisés sur les arnaques avec l'Afrique. Chaque jour des gens se font avoir avec de fausses attestations de virement paypal.

Un conseil, à l'avenir, si vous vendez quelque chose, que ça reste avec livraison en France et surtout pas vers l'etranger. Et vous demandez soit un virement par paypal soit un cheque, vous attendez qu'il soit credité sur votre compte et ensuite, vous vous donnez quelques jours avant d'expedier le colis, histoire de voir que le montant n'est pas à nouveau debité pour defaut de provision

Par **Domil**, le **21/02/2011 à 13:58**

Chronopost prévoit-il dans ses conditions générales, la possibilité d'annuler un envoi qui est déjà en cours d'envoi ?

Par **cbranger5**, le **21/02/2011 à 14:05**

et bien je les ai épluchées ce matin, et je n'ai rien trouvé à ce sujet !
c'est là le truc. est ce qu'il est possible d'avoir un recours face à une telle situation ?

Par **Domil**, le **21/02/2011 à 14:46**

Oui, le contrat est ferme. Vous avez déposé l'objet, ils a été pris en charge et livré. C'est terminé, Chronopost a fait son boulot.
Je ne comprends pas le problème ? L'acheteur a annulé son virement paypal ?

Par **cbranger5**, le **21/02/2011 à 16:53**

oui !!!

je m'en suis rendue compte le mercredi, que l'argent n'était plus sur mon compte! Il s'agissait en fait de messages factices que je recevais de paypal. Il n'y a en fait aucun paiement de fait, et pourtant je recevais des mails de paypal parfaits, car je suis vendeuse sur le net et je connais paypal par coeur.

Mais le fait de demander l'arrêt de la livraison ne peut pas faire l'objet d'une requête ?

Par **Domil**, le **21/02/2011 à 16:56**

Et à chaque fois que vous recevez un mail de confirmation de paiement, vous n'allez pas sur le site de paypal pour vérifier ? Et bien maintenant, vous le ferez.

[citation]car je suis vendeuse sur le net et je connais paypal par coeur. [/citation]
vous n'êtes pas la seule apparemment.

Portez plainte pour escroquerie auprès du Procureur de la République. ça n'aura sans doute aucune suite (surtout en ce moment en Cote d'ivoire), mais il faut quand même le faire. Les plaintes de ce type sont regroupées.

Vous avez gardé les faux mails de paypal ? Si oui, imprimez-les [fluo]AVEC les entêtes[/fluo], ainsi que tous les mails reçus de cet "acheteur". Joignez-les à votre plainte, ainsi que le bordereau de livraison de Chronopost avec l'adresse de livraison effective.

PS : donnez donc les entêtes d'un de ses mails en anonymisant votre adresse, juste pour voir s'il y a de la matière pour la police

Par **cbranger5**, le **21/02/2011 à 18:02**

non non, je veux bien me remettre en question, mais je ne culpabiliserai pas ... je reçois des dizaines de paiements paypal par jour, je ne verifie pas à chaque fois au jour le jour ... le méchant c'est quand même bien lui, pas moi !!!

c'est fait, j'ai écrit, porté plainte, informé le ministre des affaires étrangères etc ...

ma requête n'est pas concernant le pseudo acheteur, mais au sujet de chronopost

Par **Domil**, le **21/02/2011** à **18:08**

Je n'ai pas dit que le méchant c'était vous, j'ai dit que maintenant, vous vérifierez comme tous ceux qui vous ont lu.

Et donc chronopost n'a rien à y voir.

Pour la plainte, si vous n'avez fourni aucun élément, et surtout les entêtes des mails, la police n'a aucune chance de trouver quoi que ce soit.

Par **cbranger5**, le **21/02/2011** à **18:21**

si bien sur j'ai tout fourni, mais rien n'est fait

on a l'adresse, le nom et même le n° de téléphone, mais que voulez vous qu'ils fassent ?

en tous cas c'est ce qu'ils répondent

et l'ambassade de france en cote d'ivoire se refuse à toute mesure contre les escroqueries, c'est clairement noté sur leur site

donc oui plainte, mais pas de recuperation de l'argent, ce que moi je souhaite ...